Saint-Brevin (44) : six mois de prison avec sursis requis contre des militants de droite qui avaient perturbés un colloque immigrationniste. Leur avocat dénonce une “procédure gratuite basée sur le délit de faciès”

06/03/2024 à 10h37



Six hommes sont accusés d’avoir voulu perturber un colloque sur l’accueil des migrants organisé à Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique) le 23 septembre dernier, dans un contexte extrêmement tendu, quatre mois après l’incendie de la maison du maire.=

www.francetvinfo.fr